

ALFRED REBOUX Propriétaire-Gérant

JOURNAL DE ROUBAIX

ALFRED REBOUX Propriétaire-Gérant

ABONNEMENTS :
Roubaix-Tourcoing : Trois mois . . . 12.00
Six mois . . . 22.00
Un an . . . 40.00
Nord, Pas-de-Calais, Somme, Aisne, trois mois . . . 15 fr.
La France et l'Étranger, les frais de poste en sus.
Le prix des Abonnements est payable d'avance. — Tout abonnement continue, jusqu'à réception d'avis contraire.

MONITEUR POLITIQUE, INDUSTRIEL & COMMERCIAL DU NORD

Le JOURNAL DE ROUBAIX est désigné pour la publication des ANNONCES LEGALES et JUDICIAIRES

INSERTIONS :
annonces : la ligne . . . 20 c.
Réclames : . . . 30 c.
Faits divers : . . . 10 c.
On peut traiter à forfait pour les abonnements d'annonces.

Les abonnements et les annonces sont reçues à Roubaix, au bureau du journal, à Lille, chez M. QUARRÉ, Libraire, Grande-Place ; à Paris, chez MM. HAVAS, LAFITTE et C^o, 34, rue Notre-Dame-des-Victoires, (place de la Bourse) ; à Bruxelles, à l'Office de Publicité.

Services gouvernementaux	
15 JANVIER	
0/0	71 05
1/2	102
Emprunts (5 0/0)	106 10
16 JANVIER	
3 0/0	71 25
1/2	102 75
Emprunts (5 0/0)	106 20
16 JANVIER	
Services particuliers du Journal de Roubaix :	
Actions Banque de France	3540 00
» Société gén. détaché	545 03
» Crédit Foncier de France	630 00
» Chemins autrichiens	488 00
» Lyon	1017 00
» Est	622 00
» Océan	688 00
» Nord	1275 00
» Midi	770 00
» Suez	657 00
» Péruvien	00 00
Actions Banque ottomane (ancienne)	00 0/0
» Banque ottomane (nouvelle)	375 00
Londres	25 11 00
Crédit Mobilier	142 00
Turc	11 62

DEPECHES COMMERCIALES
New-York, 16 janvier.
Change sur Londres 4.83 1/2; change sur Paris, 5.17 1/2.
Valeur de l'or, 146 3/4.
Café good fair, (la livre) 21 1/8
Café good cargoes, (la livre) 21 5/8
Marché calme.

Dépêches de MM. Schlagdenhauffen et Co représentés à Roubaix par M. Bulbeau-Grymenprez :
— Havre, 16 janvier.
Cotons : Ventes 1,500 b. Marché plutôt plus ferme.
— Liverpool, 16 janvier.
Cotons : Ventes 10,000 b. Marché inchangé.
— New-York, 16 janvier.
13 1/8.
Recettes de trois jours 43,000.

ROUBAIX 16 JANVIER 1877.
Bulletin du jour
L'Agence Havas nous a communiqué la réponse faite par le plénipotentiaire de la Porte, Savfet-Pacha, dans la première réunion de la Conférence plénière, aux propositions des grandes puissances. Ce document se divise en deux parties : la première est un résumé historique de la question à partir des premiers troubles de l'Herzégovine; la seconde a pour objet de prouver que la nouvelle Constitution octroyée par le sultan Abdul-Hamid répond à la fois aux exigences de la situation intérieure et de la situation extérieure : nous le reproduisons plus loin, à titre de défense officielle du gouvernement ottoman.
Comme l'Allemagne, lasse, paraît-il, de tant de tergiversations, semble avoir pris en main la cause de la dignité de l'Europe, il est probable que, conformément aux nouvelles déjà publiées, les travaux de la Conférence touchent à la fin. Les plénipotentiaires européens ont du faire lundi une dernière communication aux délégués turcs, et si jeudi prochain ils n'ont pas reçu une réponse satisfaisante, ils quitteront Constantinople, laissant leurs ambassades respectives aux soins de simples chargés d'affaires. En général, on continue à penser que le Divan continuera de refuser l'adhésion qui lui est demandée.

LETTRE DE PARIS
(Correspondance particulière)
Paris, le 15 janvier 1877.
Pendant que le régime parlementaire dort à Versailles, le monde politique et financier se préoccupe du résultat de la conférence qui a dû avoir lieu à Constantinople.
L'on déclare hautement que ce sera la dernière, ou du moins l'avant-dernière, puisque la Porte ne sera tenue à répondre que dans une séance suivante, sorte de séance de clôture qui aura lieu jeudi ; qu'arrivera-t-il ?
Voici les pronostics du Journal des Débats qui reçoit les confidences de notre ministère des affaires étrangères :
« Et bien ! il est facile de prévoir ce qui se passera demain. Si les plénipotentiaires européens ont eu la sagesse de faire ce qu'ils auraient dû faire dès le premier jour ; s'ils ont consenti à discuter avec les ministres Turcs ; s'ils ont mesuré la résistance avant d'y opposer leurs efforts ; s'ils ont négocié au

lieu de s'en remettre au hasard d'un nouveau coup de théâtre diplomatique ; s'ils ont, enfin, traité la Porte comme une puissance internationale couverte par le droit des gens universel, et non pas comme un accusé dont on prépare le jugement à huis-clos, nous aurons la paix immédiate, et la Conférence n'aura pas fait défaut à la confiance de l'Europe. Dans le cas contraire, aurons-nous la guerre ? Peut-être oui, peut-être non. S'il fallait parier, nous parierions que non. La Russie ne montre plus grande disposition belliqueuse parce qu'elle a obtenu à peu près ce qu'elle voulait. Si l'Autriche comprend bien ses intérêts, elle se tiendra dans l'expectative. L'Allemagne n'ira certainement pas guerroyer sur les Balkans. Mais l'incertitude subsistera, la maladie persistera, nous vivrons à côté d'un danger toujours menaçant. Il est vrai que la Turquie, si elle est habile, profitera de ce moment de répit pour appliquer sa Constitution et faire ses réformes, ce qui enlèverait tout prétexte aux interventions futures. Tel est, à peu près, l'état actuel des choses à Constantinople et les perspectives qui s'ouvrent sur l'avenir. Nous parlons, il est vrai, pour aujourd'hui, et nous pouvons nous demander comme le poète :

« De quoi demain sera-t-il fait ? »
M. Jules Simon a déclaré à plusieurs personnes, qu'il n'accentuerait pas les prochains mouvements préfectoraux plus que le dernier. La raison qu'il a donnée, c'est qu'en choisissant des noms en vue dans le parti républicain, il ne saurait compter sur la souplesse des fonctionnaires sous ses ordres, tandis qu'il croit pouvoir incliner vers toutes les solutions ceux dont il a fait choix jusqu'ici.

A la veille de la célébration de l'anniversaire de la mort de Louis XVI, il n'est pas inutile d'avoir sous les yeux l'ensemble des réformes exécutées par le roi marié, et qui rendent plus odieux encore son assassinat.
Le bon Louis XVI est connu de tout le monde, mais Louis XVI le réformateur l'est peu ou point. Une véritable lacune existait même à cet égard dans notre histoire nationale, et c'est à un érudit normand, M. Semichon, bien connu déjà par d'autres travaux non moins appréciés, que revient l'honneur de l'œuvre comblée.

Les Réformes sous Louis XVI (Paris, Didier, éditeur), tel est le titre de cet excellent et précieux livre. On y apprend à quel point Louis XVI s'était personnellement attaché à la rénovation du pays, et à prévenir une révolution dont une sorte de pressentiment semblait lui révéler les catastrophes.
Grâce à Louis XVI, « la nation, dit Semichon, pouvait passer sans révolution du régime considéré comme absolu au système le plus libéral... Dès ce moment (1787), le self government régnait dans la France entière ; la nation se gouvernait elle-même et traitait de tous les intérêts publics avec une indépendance complète... »

Comment tant de féconds et généreux efforts ont-ils abouti où l'on sait ? Il y a un peu de la faute de tout le monde, hormis le roi-réformateur qui n'assume, lui, aucune responsabilité dans les malheurs et les crimes qui vont survenir ; mais il n'en est pas de même des novateurs téméraires dont les utopies troublent toutes les têtes, des pamphlétaires, dont les violences servent de prélude à celles des tribuns et de la populace, et surtout des parlements qui, dans la crainte de voir s'introduire dans nos institutions des innovations dangereuses, précipitent, au contraire, l'effondrement général.

La situation devient bientôt telle que Louis XVI se vit contraint de convoquer les Etats généraux...
Nous ne pouvons entrer ici dans de plus amples détails touchant le livre de M. Semichon, mais ces lignes suffiront, croyons-nous, à en signaler l'importance historique et le haut intérêt.
La messe du St-Esprit pour la rentrée des Chambres a été célébrée dimanche à midi 1/2, à Notre-Dame. La cérémonie était présidée par le cardinal Guibert, accompagné de M. de Lamoignon, cardinal de Paris. Dès avant midi, les carreaux, en foule considérable, avaient envahi les nefs latérales et la galerie supérieure. La grande nef et le chœur avaient été, suivant l'usage, réservés aux autorités civiles et militaires.
Les chœurs religieux alternaient avec la musique de la garde républicaine ont été exécutés au grand orgue par la maîtrise métropolitaine sous la direction de M. Vervoitte.

On m'écrit du palais de la Bourse :
« Malgré les intrigues de l'Allemagne, les habitués de la Bourse persistent à croire que les grandes puissances intéressées au maintien de la paix, trouveront moyen d'éviter la guerre.
C'est cette confiance, plus ou moins fondée qui produit la hausse sur toutes les valeurs.

« Nos receveurs généraux ont acclété pour 15 000 fr. de rentes 3 0/0, et pour 7,000 de 5 0/0.
« Mais les honneurs de la journée sont tout particulièrement pour le Foncier qui gagne 30 fr. sur le marché à terme et 45 sur le marché au comptant.
« En effet, je vous disais, ces jours derniers, que le Conseil d'Etat avait délégué M. Goussard, un de ses rapporteurs, auprès du Foncier, et que M. Goussard avait approuvé les comptes et les projets de fusion qui lui avaient été soumis.
« Et, il est avéré que, dans sa séance de jeudi prochain, le Conseil d'Etat avait à se prononcer sur les conclusions de son rapporteur, comme on espère une délibération favorable à cet établissement de Crédit, c'est là ce qui explique la plus value dont il bénéficie depuis jeudi dernier, où nous la laissons à 565 fr. au plus bas, tandis qu'il reste aujourd'hui à 637 fr. »

Lire, dans le Pays de ce soir, une exécution complète de M. Raoul Duval, par M. Paul de Cassagnac.
DE SAINT-CHERON.

CHRONIQUE
M. Méline, sous-secrétaire d'Etat au ministère de la justice, prépare un troisième mouvement dans la magistrature.
Ce mouvement paraîtra au Journal officiel avant celui qui doit pourvoir au remplacement de M. Devienne à la cour de cassation.
On parle toujours, pour cette succession, de M. Larombière, aujourd'hui premier président à la cour d'appel de Paris.

Un certain nombre d'individus condamnés à la suite des événements de la Commune ont aujourd'hui terminé leur peine. Ils ont été mis en liberté, mais avec surveillance de la haute police et défense expresse de rentrer à Paris.
Les députés du département de la Seine, qui décidément, ont l'âme tendre lorsqu'il s'agit de « ces malheureux égarés », se sont émus d'une situation qui prive des ouvriers d'élite d'un travail qu'ils ne peuvent trouver que dans les ateliers de la capitale.

Grâce à leur initiative, le président du conseil, ainsi que le garde des sceaux, ont promis d'examiner avec intérêt la question et de voir à quelles conditions le séjour de Paris pourrait être permis aux anciens affiliés de la Commune ayant terminé leur peine.
On annonce que l'état malade de Garibaldi s'est beaucoup empiré depuis quelques jours, et que malgré les notes rassurantes publiées sur sa situation, pour ne pas effrayer ses amis, on conserve peu d'espoir de le sauver.
On dit même que le libérateur de la Sicile serait agonisant depuis dimanche matin.

Le Pape a reçu, avant-hier, ses anciens employés.
Un de ses anciens fonctionnaires a lu une adresse très-violente contre le gouvernement italien.
Le Pape a dit qu'il regardait comme l'œuvre de la providence les subsides qu'il peut donner aux employés restés fidèles à leur serment. Il a blâmé ensuite quelques projets du ministère italien relatifs à l'Église.

On dément formellement les bruits de difficultés entre l'Afghanistan et l'Angleterre. Les relations entre les deux gouvernements sont meilleures que jamais.
Hier lundi, ont été célébrées à l'église Saint-Germain-des-Prés les obsèques de M. Buloz, directeur de la Revue des Deux-Mondes. L'église était tendue de draperies noires ; un magnifique catafalque était dressé dans la nef ; un grand nombre d'écrivains s'étaient rendus aux obsèques de M. Buloz.
On remarque MM. L. Renan, Hous-saye, John Lemoine, Charnes, de Banville, Molinart, J. Claretie, Clolka, Langel, Delpit, Léon Say.
Le deuil était conduit par MM. Ch. Buloz et E. Pailleron, fils et gendre du défunt.

Après un grand-messe chantée par la maîtrise de Saint-Germain, le cortège s'est dirigé vers le cimetière. Les cordons du char étaient tenus par MM. Saint-René, Tallandier, de La Borde, amiral Juriou de la Gravière et V. Cherbuliez.
Un piquet du 51^e de ligne rendait les honneurs funèbres.
Mme Dobrowolska, qui avait été arrêtée à la suite d'une tentative d'assassinat sur le prince Gortschakoff, à Berne, a été examinée par les médecins aliénistes.
Ils ont conclu à la folie.

Mme Dobrowolska va donc être renvoyée des fins de la poursuite et dirigée sur la frontière russe, pour être placée dans un établissement d'aliénés par les soins du gouvernement russe.

Roubaix-Tourcoing ET LE NORD DE LA FRANCE

Le Maire de la ville de Roubaix donne avis :
« Que les tableaux de rectifications des listes électorales sont déposés, à partir de ce jour, au secrétariat de la mairie.
Lesdits tableaux et les listes seront communiqués à tout requérant de 9 heures du matin à midi et de 2 à 5 heures du soir. Les dimanches le bureau restera ouvert de 8 heures du matin à midi.
Les demandes en inscription ou en radiation devront être formulées dans le délai de vingt jours, à partir d'aujourd'hui, c'est-à-dire jusqu'au 4 février prochain inclusivement.
Fait à la Mairie de Roubaix, le 15 janvier 1877.
Le Maire, DRUPOURTE-BAYART, adjoint.

M. le Président de la Chambre de Commerce nous communique la note suivante :
« Le directeur général de l'Exposition universelle vient d'adresser la dépêche suivante au Comité départemental du Nord :
« Par un arrêté de ce jour, je viens de proroger jusqu'au premier février le délai accordé pour la présentation des demandes d'admission à l'Exposition de 1878. Veuillez aviser de cette décision le Comité de votre département.
» TEISSERENC DE BORT. »

Ce délai sera bien accueilli dans les départements où le temps a fait réellement défaut ; nous croyons savoir cependant que le nombre de demandes arrivées au Comité départemental du Nord dépasse déjà celui de l'Exposition de 1867.
Le bruit court que l'honorable maire de Tourcoing, M. Roussel-Desfontaine, aurait été, dimanche soir, la victime d'une lâche agression. D'après ce que l'on raconte, trois individus l'auraient attendu, vers onze heures et demie, à la sortie d'une maison où il venait de passer la soirée. Ces trois misérables se seraient jetés sur lui et l'auraient terrassé, puis auraient pris la fuite.
M. Roussel-Desfontaine se serait mis à la poursuite de l'un de ses agresseurs qu'il serait parvenu à arrêter et à conduire au poste de police.
Nous ne répétons bien entendu ces on-dit que sous les plus expresses réserves.

Le train 171 qui partait de Lille à 8 h. du soir, pour arriver à Roubaix à 8 h. 20 et à Tourcoing à 8 h. 33 m., part, depuis le 15 janvier, à 7 h. 50 m. ; il arrive à Roubaix à 8 h. 13 m., et à Tourcoing à 8 h. 23.
Un certain nombre de Roubaisiens qui ignoraient ce changement, ont manqué ce train hier. La compagnie du Nord rendrait service au public en communiquant régulièrement aux journaux les modifications apportées à la marche des trains, quelques jours avant leur mise en vigueur.

Nous trouvons dans le journal La Croix l'article suivant en ce qui concerne un honorable habitant de Tourcoing :
« Le Souverain Pontife vient de récompenser les services d'un de ses dévoués défenseurs, M. Edouard Dewavrin, en le nommant chevalier de l'ordre de Saint-Sylvestre.
M. E. Dewavrin est le frère d'Ubalde Dewavrin qui mourut à Frascati, en juin 1864, et fut inhumé dans la cathédrale au pied de l'autel où il avait si souvent porté sa prière et renouvelés son sacrifice.
M. E. Dewavrin n'eut pas plus tôt appris la mort de son aîné, qu'il résolut de venir le remplacer dans les rangs afin que sa famille ne cessât pas d'être représentée sous le drapeau de l'église. Noble ambition que fut celle des Montravel, des Aupiais, des de la Brosse, de tant d'autres dont on a pu dire : uno arviso non deficit alter.
Pendant six ans, esclave du devoir tranquille accompli sans tapage, il sut, en toute rencontre, tenir bravement sa place. Il venait de passer sous-officier, quand un ordre l'envoya à Marseille

pour y organiser, auprès des compagnies de chemins de fer et de bateaux à vapeur, le service des transports d'hommes et de matériel. Les mutations continuelles qui se produisaient nécessairement dans un corps où l'engagement était de six mois et de deux ans, et par lequel a passé tant de monde, avaient fait de ce poste de confiance tout autre chose qu'une sinécure. Ce n'était pas positivement le rôle qu'il désirait, mais il obéit sans murmurer ; plus tard lorsque la tourmente révolutionnaire s'abattit sur Marseille, en septembre 1870, sa mission ne fut pas sans danger ; il n'en resta que plus volontiers où l'avaient placés les ordres de ses chefs, et il ne rejoignit ses camarades à Tarascon qu'après avoir pourvu au rapatriement des derniers arrivés de Rome. La distinction, dont Pie IX vient d'honorer M. E. Dewavrin, et n'étonnera que la modestie de celui qui en est l'objet. »

Le dépôt de sûreté avait deux hôtes, cette nuit. Voici ce qui avait occasionné cette élection domiciliaire, de la part de ces deux messieurs.
C'était rue Blanchemaille, à 6 heures et demie du soir, quelque monde était rassemblée devant une maison d'où sortaient des bruits inaccoutumés et étranges ; on entendait des coups de poing gros de menaces retentir sur les tables bouclées avec fracas ; les portes et les fenêtres étaient ébranlées comme les plus grands arbres pendant l'orage. La police arriva promptement, et sortit quelques minutes après de la maison, emmenant un jeune homme, ivre, du côté du violon.
Ce jeune homme, âgé de 21 ans, s'appelle D.... c'était le premier hôte, venons au second.
Celui-ci se nomme Amand R... et le théâtre des exploits qui lui ont ouvert le violon a été la Grand'Rue, hier, vers midi, notre homme, conduisant un tombereau, montait ladite rue, mais son état d'ivresse très-avancé, lui faisait guider son cheval de travers, de sorte que des accidents allaient en résulter, surtout pour lui, qui, assis sur l'avant-train du véhicule, balançait d'une façon terrible et piquant des têtes désordonnées en arrière.
Au moment où Amand R.... faisait une nouvelle pirouette, un agent de police passa et n'hésita pas à y mettre ordre. Le tombereau fut envoyé en fourrière et le conducteur au violon.
Et voilà les deux camarades que le dépôt de sûreté de Roubaix possédait cette nuit.
Nous avons parlé d'un jeune belge, Antoine Cleyman, qui s'était présenté à un bureau de la Mairie, avec un livret falsifié. Notre homme vient d'être condamné à 3 mois de prison, par le tribunal correctionnel de Lille.
Une femme, dans un état d'égarément, a été arrêtée, ce matin, dans la Grand'Rue. On n'a pu reconnaître son identité. Les facultés intellectuelles, de cette pauvre créature, étaient dans un tel désarroi, qu'elle n'a pu elle-même donner aucun indice.
Elle a été admise à l'hôpital d'urgence.
La Défense sociale publie les noms des sénateurs qui se sont joints à l'évêque d'Orléans pour recommander la souscription ouverte en faveur de l'aumône militaire. Nous y remarquons les noms de MM. Kolb et d'Espel, sénateurs du Nord.
Les journaux de Charleroi nous apprennent que le gendarmier de Louvain vient d'arrêter un individu qui répond entièrement au signalement de Crochon et qu'on croit être Crochon lui-même. Il se serait donné le nom de Jean-Baptiste Boubé et la qualité de marchand colporteur.
Boubé a été écroué jeudi dans la prison de Charleroi et a été interrogé hier matin par M. Lefebvre, le juge d'instruction chargé d'instruire le crime de Sivry.
Il sera confronté prochainement avec Aublin, détenu actuellement à la maison d'arrêt de Lille en attendant son jugement qui passera le mois prochain devant la cour d'assises de Douai.
Voilà ce qu'on raconte à Charleroi, mais écoutons maintenant ce qu'on dit à Paris :
« M. Delaborde, commissaire cen-